



LARGOTEC'INFOS

Laboratoire de recherche sur la gouvernance publique, territoire et communication

Mars 2007, n°1

ÉDITORIAL

Nos sociétés sont-elles gouvernables ? Cette interrogation quelque peu angoissée n'est en rien nouvelle. Elle court tout au long de l'histoire de la philosophie politique et était encore posée dans les années 1960, conduisant certains de ceux qui y répondaient par la négative à préconiser un régime mixte, mi-démocratique, mi-technocratique pour permettre une meilleure gouvernabilité des sociétés démocratiques. Ce contexte particulier aux années 1960-1970 a d'ailleurs contribué à l'éclosion du sens contemporain de la notion de gouvernance.

Il nous a paru important et intéressant de revenir à nouveaux frais sur cette question à travers le prisme plus précis de la normativité des sociétés démocratiques : des sociétés qui paraissent de plus en plus en cours de segmentation dont l'auto-normativité croissante des composants n'est qu'un aspect, peuvent-elles encore être gouvernées, c'est-à-dire traversées et portées par un projet global ? La notion de gouvernance est-elle le produit de cette fragmentation ou la tentative de la conjurer en redonnant au politique une fonction de pilotage, à moins qu'elle tienne de l'un et de l'autre ?

Il nous a semblé également passionnant et nécessaire de traiter ce vaste sujet en mobilisant les savoirs accumulés par un grand nombre de disciplines, telles que le droit, la science politique, la sociologie, la gestion, l'économie, les sciences de la communication, l'anthropologie, et en créant l'espace de leurs échanges. Tel est l'objet du colloque que nous préparons pour les 13 et 14 décembre 2007 avec pour titre « La gouvernance des sociétés contemporaines au regard des mutations de la normativité » et dont l'appel à communication est diffusé sur le site du laboratoire : <http://www.univ-paris12.fr/largotec/>

L'organisation de ce colloque s'inscrit dans un travail de recherche plus vaste marqué par l'ouverture en octobre 2005 du séminaire sur « la normativité à travers les sciences et les pratiques » tenant une dizaine de séances et qui a rassemblé des collègues de nombreuses disciplines.

Ce colloque et ces séminaires sont à ce titre emblématiques de ce que veut être le LARGOTEC : un espace d'échange et de production scientifiques au service de la cité.

Y. Palau

LES AXES DE RECHERCHE DU LARGOTEC

L'axe pouvoir et territoire (POETE)

Cet axe de recherche coordonné par Pierre Henri Chalvidan décline son activité autour de deux pôles :

➤ **La gouvernance des politiques et des administrations publiques**

- programme de recherche : gouvernance de l'assurance maladie (coordonnateur : Maurice Pierre Planel)
- programme de recherche : gouvernance des relations de travail et d'emploi (coordonnatrice : Béatrice Barbusse)
- programme de recherche : gouvernance européenne et normes éthiques de l'action politique et administrative (coordonnateur Eric Thiers)
- programme de recherche : la gouvernance des politiques de l'éducation à travers leur normativité (coordonnateurs recteur Josiane Attuel et Alain Billon)

➤ **La gouvernance des territoires**

- programme de recherche : coopération, territoires en transition (coordonnateurs Pierre Henri Chalvidan et Sophia Mappa)
- programme de recherche : décentralisation coopérative aux niveaux local, régional et européen (coordonnateur Vincent de Briant)

L'axe communication politique et publique (CECCOPOP - Centre d'Études Comparées en Communication Politique et Publique),

Cet axe de recherche coordonné par Philippe J. Maarek décline son activité autour de deux pôles :

➤ **La communication politique**

Journée d'études annuelle du CECCOPOP, vendredi 1er juin 2007

« La communication politique des présidentielles 2007 : premier bilan »

La journée sera divisée en trois ateliers :

- Le premier atelier sera sur le thème « personnalisation et construction de la légitimité ».
- Le deuxième atelier sur « les nouveaux outils de communication de la campagne électorale »
- Le troisième sur « les thèmes de la campagne électorale et l'opinion publique »

➤ **La communication publique**

« **Gouvernance, prise de décision et communication publique territoriale** »

Le 12^e colloque a été organisé de la manière suivante :

Table ronde du matin

« Quelle place pour la communication publique territoriale dans la prise de décision ? »

Philippe J. Maarek, président de séance, Président du Ceccopop et Directeur du département de communication politique et publique de l'université Paris XII Val de Marne. Alain Desmaret, Premier Vice-président du Conseil général du Val-de-Marne et chargé de l'enseignement et des collèges. Jean-Pierre Guérin, Directeur du cabinet du président du Conseil général de Seine-et-Marne. Christian Lalu, Directeur général de l'Association des Maires de Grandes Villes de France.

L'émergence des dispositifs de démocratie participative montre qu'aujourd'hui le processus de décision publique se doit d'intégrer aussi largement que possible le citoyen. Est-ce pour autant le signe d'un recul du politique en tant que décisionnaire ou au contraire un nouveau rapport du politique dans son rôle de gouvernance incluant une co-production d'un avenir commun, ou simplement un leurre ? Dans ce cadre, en quoi la communication publique territoriale peut-elle jouer un rôle, quelles sont ses limites dans ce rôle de facilitateur de la décision publique et à quel(s) moment(s) intervient-elle dans la décision ?

Table ronde de l'après-midi

« Quels acteurs, quelles modalités, quels outils dans le processus de prise de décision ? »

Yves Palau, président de séance, maître de conférence en science politique et Directeur du Largotec. Vincent de Briant, enseignant à l'université Paris XII Val-de-Marne et chercheur associé au Largotec. François Castagnet, Directeur de la communication de la Communauté Urbaine de Creusot-Montceau. Élodie Raulet, directrice d'études à l'institut de sondages et d'études SCP Communication.

La table ronde a mis en évidence l'intervention de la communication dans les processus de décision, tant dans les formes « traditionnelles » de gouvernance que dans ses nouveaux champs d'intervention liés à la prise en compte d'enjeux sociétaux ou micro-sociétaux. Il s'agit donc de comprendre et d'appréhender, par le retour d'expériences notamment, en quoi les communicants et leurs outils peuvent influencer voire même impulser la prise de décision.

LES LUNDIS DU LARGOTEC

Les « lundi soir » du Largotec consacrés à la normativité qui ont déjà eu lieu

Mercredi 12 octobre 2005

Ouverture du cycle par Madame le Recteur Josiane Attuel, doyen de la faculté d'administration et échanges internationaux.

« **La normativité en régime démocratique** » par Pierre-Henri Chalvidan, discutant Yves Palau

Lundi 7 novembre 2005

« **La normativité au regard de l'étude des relations internationales** » par Pierre Vercauteren, discutant Pierre-Henri Chalvidan

Lundi 30 janvier 2006

« **La normativité en droit public** » par Vincent de Briant, discutante Christine Houteer

Lundi 6 mars 2006

« **Les normes en science sociale : normes, conventions, déviance et innovations dans les théories sociologiques** » par Dominique Glaymann, discutante Sophia Mappa

Lundi 15 mai 2006

« **La normativité opérationnelle de la LOLF: problèmes éventuels posés par les normes de performance en matière de pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche** » par Alain Billon, discutant Yves Palau

Lundi 9 octobre 2006

« **La question des valeurs et des normes dans les sciences sociales** » par Sophia Mappa et Adelaïde Amelot¹, discutant Dominique Glaymann

Lundi 11 décembre 2006

« **Le rôle de l'OMC dans la fabrique de la normativité** », par Elisabeth de Zutter, université de Maastricht, discutant Yves Palau

Lundi 12 février 2007- « L'interdisciplinarité dans le champ scientifique : une culture d'activité ? » par Maud Hatano, discutant Pierre-Henri Chalvidan

Lundi 5 mars 2007

« **Gouvernance globale et démocratie globale** », par Pierre Vercauteren, discutant Yves Palau

Tous les séminaires ont lieu les lundi indiqués, de 17h30 à 19h30, Bâtiment de l'UFR AEI, Métro Créteil Université 2ème étage salle de recherche

¹ La contribution d' Adelaïde Amelot avait été omise dans le précédent n° de *Largotec'Infos*. Merci à elle de nous excuser cet oubli maintenant réparé.



SEMINAIRE LARGOTEC ET FORUM DE DELPHES

LE LIBERALISME EN QUESTION Inscriptions : chalvidan@univ-paris12.fr

Thèmes et introductions des 6 premières séances

Mardi 21 novembre 2006 : Pourquoi une réflexion sur le libéralisme ? Redéfinition des concepts dans leur origine historique : les libéralismes politique, économique, culturel et leurs relations.

Introductions : *Pierre-Henri Chalvidan* (Vice doyen Faculté Administration et Echanges Internationaux-Paris XII, LARGOTEC-Paris XII, Forum de Delphes), *Sophia Mappa* (Forum de Delphes, Professeure associée LARGOTEC -Paris XII,) et *Pierre Bauby* (Président Forum de Delphes, RAP)

Mercredi 20 décembre 2006 : Le libéralisme et la social-démocratie en France.

Introduction : *Gérard Grunberg* (Professeur Science-Po Paris, CEVIPOF-CNRS).
Discutant : *Pierre Bauby*

Mardi 6 février 2007 : Le libéralisme contre le capitalisme ?

Introduction : *Valérie Charolles*
Discutant : *Pierre Bauby*

Lundi 12 mars 2007: Le libéralisme est-il naturel ?

Introduction : *Pascal Salin*. (Professeur Paris IX)
Discutante : *Sophia Mappa*

Lundi 2 avril 2007: Les prises de position de l'Église catholique se référant au(x) libéralisme(s).

Introduction : *Jean-Yves Calvez*. (Professeur Institut Catholique de Paris, CERAS)
Discutant : *Pierre-Henri Chalvidan*

Lundi 14 mai 2007: La crise de la social-démocratie et l'évolution de l'économie mondiale.

Introduction : François Fourquet (Professeur, Paris XIII)
Discutant : Pierre-Henri Chalvidan

Chaque séance a lieu à Créteil (Université PARIS XII) de 18 h 30 à 21 h précises, salle T 24.



LE SEMINAIRE ET LA JOURNEE D'ETUDE DU CECCOPOP

Vendredi 8 décembre 2006

- de 14 h 30 à 16 h 30 : coordination Aurèlie BRAS, ATER, Paris 12
« *Communication politique et réseaux locaux* »
- à partir de 17 heures : réunion de travail sur la communication des présidentielles

Vendredi 26 janvier 2007

- de 14 h 30 à 16 h 30 : coordination Brigitte SEBBAH, Doctorante, Paris 12
« *Éthique et morale : quelle personnalisation de la communication politique ?* »
- à partir de 17 heures : réunion de travail sur la communication des présidentielles

Vendredi 23 février 2007

- de 14 h 30 à 16 h 30 : coordination Valeria PANGRAZIO, Assistante de Recherche du CECCOPOP, Doctorante à Paris 12, Chercheuse au Centre d'Observation des Médias de Pavie
« *Pluralisme et régulation des médias* »
- à partir de 17 heures : réunion de travail sur la communication des présidentielles

Vendredi 30 mars 2007

- de 14 h 30 à 16 h 30: Stéphane Wahnich, Professeur Associé, Paris 12
« *Les discours d'investiture des Premiers Ministres* »

Vendredi 4 mai 2007

- de 14 h 30 à 16 h 30: Philippe J. Maarek, Professeur, Paris 12
« *Les nouvelles tendances de la communication politique en France* »

Tous les séminaires ont lieu les vendredis indiqués, de 14h30 à 16h30, Bâtiment des Pyramides, Métro Créteil l'Échat (le bâtiment est en haut des escaliers, juste à droite à la sortie du métro, salle 410, 4^e étage).

Merci de vous inscrire préalablement à ceccopop@univ-paris12.fr

Vendredi 1^{er} juin 2007

Journée d'études annuelle du CECCOPOP

« *La communication politique des présidentielles 2007: premier bilan* (Programme détaillé à venir)

ACTIVITES ET PUBLICATIONS DES MEMBRES DU LARGOTEC EN 2007

Yves Palau

Communications :

« Religion et politique, variations autour d'un processus fusionnel » dans Chantal Delsol et Mate Botos (dir), *Les deux Europes*, Paris, Sandre, 2007, pp 229-246

Pierre-Henri Chalvidan

Communications :

- « L'identité multiple dans son rapport au politique », UNESCO, *CPM Dialogue entre les cultures pour la paix*, 15 janvier 2007
- « Civisme et religion », *colloque FIUC*, Dublin, 27 janvier 2007

Béatrice Barbusse

Communications :

- « Coaching professionnel et coaching sportif : la grande confusion », 6^{ème} journée du cycle « *Arts de la guerre et interprétation de la vie civile* » : « *A quoi l'entraînement entraîne-t-il ?* », 11 janvier 2007, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
- « Le développement du sport professionnel en France et le management des ressources humaines : enjeux et perspectives », dans le cadre du Séminaire de recherche « *Contexte juridique et social des marchés du travail sportif en Europe* » du Master Administration et gestion des organismes sportifs, Université Paris 12, 29 novembre 2006
- « *Sociologie et management des sportifs professionnels : vers une identification de la composante managériale du métier d'entraîneur de sport collectif* », Congrès de l'Association Française de Sociologie, Bordeaux, 5-8 septembre 2006.
- « *Comment optimiser la gestion de son temps ?* », INSEP, 22 février 2006.
- « *Sport et GRH, des liens de réciprocité* », DESS Ingénierie des Ressources Humaines de L'Université Paris V, 1996-1999. :
Communication n°1 : « *Le sport : un instrument de la fonction ressources humaines* »
Communication n°2 : « *La fonction ressources humaines au service du milieu sportif* »

Publications :

Articles dans revue à comité de lecture :

- « L'instrumentalisation du sport par l'entreprise : caractérisation et examen critique », *Management & Conjoncture sociale*, spécial « Sport et management », Hiver 2001-2002, p. 28-35.
- « Sport et entreprise : des logiques convergentes ? », *L'Année Sociologique*, « Sociologie du sport en France, aujourd'hui », Volume 52/2002-n°2, p.391-415.
- « Le management des professionnels du sport. Le cas d'un club de handball », *Revue Française de Gestion*, « Le management des professionnels (coordonné par M.Thévenet), numéro 168-169, novembre-décembre 2006, p. 107-123.

Participation à des ouvrages collectifs :

- Béatrice Barbusse, Dominique Glaymann, Daniel Fleutôt, Jean-Yves Letessier, Pierre Madelaine, *Sociologie. Analyses contemporaines*, Éditions Foucher, Collection Enseignement supérieur, 2006
- B. Barbusse, D. Glaymann, *La sociologie en fiches*, Éditions Ellipses, 2005
- B. Barbusse, D. Glaymann, *Introduction à la sociologie*, Éditions Foucher, Collection LMD, Paris, 2000 (2^{ème} édition 2004), 224 p.
- B. Barbusse, D. Glaymann, *L'économie aujourd'hui*, Éditions Foucher, Collection Points de départ, 2002, 128 p.

Recherche en cours :

- « Le stage des étudiants post-bac : un tremplin ou un trompe-l'œil ? », avec Dominique Glaymann (LARGOTEC) et François Grima (IRG)

Vincent de Briant**Publications :**

- Intervention au colloque « La décentralisation en mouvement » (GRALE / Assemblée nationale / Ministère de l'Intérieur, des 12 et 13 janvier 2006), in *La décentralisation en mouvement*, La documentation française, 2007, pp. 96-97.

Sophie Enos-Attali**Publication :**

- En collaboration avec Alexandra Jönsson et Elizabeth Sheppard, « Phénomènes de convergence dans un contexte européen : quel rôle pour l'europanisation ? », in Bruno Palier et Yves Surel *et al.* (dir.), *L'Europe en action. L'europanisation dans une perspective comparée*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 313-357

(Présentation : La convergence de politiques nationales en Europe est-elle toujours le signe d'un phénomène d'europanisation des politiques publiques ? L'étude de l'évolution des politiques familiales, des politiques de sécurité et des politiques de défense de pays membres de l'UE montre que, derrière la convergence, est à l'œuvre un mécanisme d'europanisation qui, intervenant de manière indirecte dans les processus interactifs liant les différents niveaux de gouvernance européenne, contribue à la diffusion de conceptions cognitives et normatives.)

Dominique Glaymann**Publication :**

- *L'intérim*, La Découverte (Repères), 2007

Recherche en cours :

« Le stage des étudiants post-bac : un tremplin ou un trompe-l'œil ? », avec Béatrice Barbusse (LARGOTEC) et François Grima (IRG)

Sophia Mappa**Projet de recherche :**

- Gouvernance et rapports au pouvoir au Nord et au Sud, Forum de Delphes, 2007-2008

Interview de Dominique Glaymann, sociologue au Largotec, par Yves Palau,
(Dernier ouvrage : *L'Intérim*, La Découverte, 2007)

➤ **Yves Palau : Quelles fonctions remplit l'intérim sur le marché du travail ?**

Dominique Glaymann : À l'origine (dans les années 1950 en France), l'intérim sert à fournir des salariés temporaires pour remplacer des absents ou répondre à un surcroît occasionnel d'activité. Progressivement, il élargit les fonctions qu'il remplit en offrant une forme de flexibilité externe qui permet aux entreprises de faire de la main-d'œuvre une variable d'ajustement se substituant au moins en partie aux stockages de marchandises. Ce rôle va devenir essentiel lorsque les entreprises, séduites par le modèle japonais, cherchent à produire en flux tendus (pour renouveler rapidement leurs produits, ajuster la production aux ventes déjà conclues et limiter les stocks). Ce mode de gestion est également très adapté pour la production de services. Enfin, dans une période plus récente, les entreprises de travail temporaire (ETT) se positionnent comme de possibles gestionnaires des « transitions professionnelles » entre deux emplois, entre formation et emploi ou entre emploi et retraite et s'occupent de faire du « pré-recrutement » (elles sélectionnent les candidats que les entreprises peuvent ensuite tester durant des missions d'intérim avant d'éventuellement les embaucher).

➤ **YP : L'intérim est-il synonyme de précarité ?**

DG : Cette question revêt une dimension assez polémique car les ETT et leur syndicat professionnel (le Prisme) rejettent ce terme évidemment assez connoté. Pour ma part, j'assimile intérim et précarité pour les raisons suivantes : l'intérim est, par nature, un emploi provisoire et discontinu. Être intérimaire, c'est vivre en intermittent de l'emploi, ainsi donc que des revenus et des droits sociaux qui vont avec. Cela se traduit par une grande incertitude (sur l'emploi de demain), une forte insécurité (on change constamment de lieu de travail, d'objectifs à atteindre, d'horaire, d'itinéraire, de hiérarchie et de collègues...) et cela fragilise fortement tant dans la vie professionnelle (comment se réaliser se projeter dans l'avenir ?) que dans la vie personnelle, familiale et sociale (comment obtenir un crédit ? Un logement ? Comment devenir indépendant de sa famille quand on est jeunes ?).

Pour autant, il faut ajouter deux remarques très importantes :

- d'abord, l'intérim est un moyen souvent efficace de trouver un emploi même s'il n'est que provisoire, de se forger une expérience et parfois même de trouver un emploi. L'intérim n'enferme pas de façon systématique dans la précarité, mais le sas peut se transformer en « trappe à précarité » pour ceux qui se retrouvent pris dans ce que j'appelle « un intérim de relégation »,
- ensuite, la précarité n'est l'apanage de l'intérim : on la trouve aussi dans d'autres situations d'emploi qu'il s'agisse de CDD, de contrats aidés, voire de nombreux CDI qui n'assurent qu'une sécurité très relative.

➤ **YP : L'intérim vous paraît-il préfigurer l'évolution de l'emploi ?**

DG : Oui et non.

Oui, dans le sens où il participe mais surtout symbolise ce que je qualifie de processus de « marchésation » du système d'emploi, processus caractérisé par une contractualisation, une individualisation et une privatisation des relations salariales dans lesquelles les règles collectives (y compris la loi) et les acteurs publics ou associatifs (notamment syndicaux) sont de plus en plus dépassées par des relations privées particulières et par des acteurs privés et marchands, ce qui conduit à une contradiction très forte entre un système d'emploi de plus en plus socialisé et donc générateur de contraintes et un discours valorisant l'individualisme selon lequel chacun devrait construire son « employabilité », « gérer » sa carrière et finalement conduire son parcours. Il y a là une injonction contradictoire, source de souffrances individuelles et de dysfonctionnements sociaux.

Oui encore si l'on regarde la façon dont les ETT et leurs organisations professionnelles (en France, en Europe et dans le monde) ont agi depuis 40 ans en obtenant progressivement une légitimation, puis une institutionnalisation de leur rôle. Pensez qu'à la fin des années 1960, ce qui est en jeu dans les débats sociaux et politiques, c'est l'interdiction de cette activité (interdiction que réclament les syndicats et que prévoit le Programme commun de gouvernement des partis de gauche dans les années 1970). Depuis, une loi de 1972 a d'abord encadré, et ce faisant reconnu, le travail intérimaire. Et une loi de janvier 2005 a autorisé les ETT a placé des salariés en CCD et en CDI (légalisant l'intérim de pré-recrutement largement pratiqué depuis longtemps) et en a fait des partenaires à part entière du « système public de l'emploi ».

Non, si l'on imagine une extension sans limite de cette forme d'emploi qui, à mon sens, ne peut exister qu'à la marge du système d'emploi, ce qui ne signifie pas que son effet soit minime, y compris au plan numérique. Un seul chiffre l'illustre : il a aujourd'hui en France environ 600 à 650 000 missions d'intérim en « équivalents temps plein (alors que la très grande majorité des intérimaires ne sont en mission qu'une partie de l'année), mais ce sont environ 2 millions de salariés qui occupent ces missions. Quand on sait que les intérimaires sont surtout des jeunes (les 2/3 ont moins de 35 ans) et surtout des ouvriers et des employés, ces 2 millions représentent une proportion non négligeable de l'emploi (d'après mes calculs, 1 ouvrier sur 8 est passé au moins une fois par l'intérim).

➤ **YP : Peut on parler d'une gouvernance de l'emploi (ou d'une gouvernance du travail) ?**

DG : On peut considérer que les directions d'entreprise développent des stratégies de gestion de l'emploi salarié, elles concernent le recrutement, la formation (y compris aux « savoir être »), les relations de travail, les rémunérations, la mobilisation productive. Celles-ci s'incarnent par des normes et des règles et s'inscrivent dans un système d'objectifs stratégiques au sein desquels la gestion des ressources humaines apparaît surtout comme un moyen au service de logiques productives et de plus en plus financières. Y a-t-il véritablement un modèle dominant ? Probablement. Est-il systématisé ? Sans doute. Ce qui me paraît certain, c'est qu'il a fortement évolué au cours des 25 dernières années. Ce qui est probable, c'est qu'il reste en gestation ne serait-ce qu'en raison des déséquilibres qui apparaissent de plus en plus nets en raison de la difficulté des salariés et de leurs organisations syndicales de trouver une vraie place leur permettant de jouer un rôle effectif de partenaire et de contre-pouvoir. Le cas de l'intérim et son effet au sein des entreprises qui y recourent est de ce point de vue assez intéressant à étudier, c'est d'ailleurs un des objets de mes recherches actuelles.

DU COTE DES DOCTORANTS

- **Imad Hodali**, première année de thèse « Le rôle de l'Université ouverte Al-Quds dans la formation des nouvelles élites palestiniennes », sous la direction d'Yves Palau

Projet de recherche :

Aucun groupe national n'a connu davantage de bouleversements et de changements violents du point de vue politique que les palestiniens. Cela est dû à l'absence d'un Etat qui leur soit propre, à leur soumission à plus d'une occupation étrangère et à leur dispersion partout dans le monde. Cette situation a engendré la naissance et la formation de l'élite palestinienne marquée par une rare spécificité. Les différents types de domination coloniale qu'ont dû subir les palestiniens, ont fait évoluer les élites sociales, politiques et culturelles différemment.

Au regard des conditions sociales, économiques et politiques que vit le peuple Palestinien, nous constatons un intérêt primordial des palestiniens pour l'éducation, considérée comme un des moyens les plus importants pour répondre à leurs besoins financiers.

L'enseignement supérieur a occupé et occupe encore une place prépondérante comme une des ressources participant à la constitution des élites politiques, économiques ou sociales. De ce fait, nous pouvons considérer les universités comme étant des incubateurs des différentes élites y compris les élites politiques. Peu d'élites politiques de premier rang n'ont pas reçu d'enseignement universitaire et c'est aussi valable pour celles du secteur économique. L'enseignement supérieur constitue une des ressources essentielles que l'on peut exploiter à grande échelle et tout particulièrement depuis l'instauration des frais d'inscription quasi-gratuits pour accéder aux universités palestiniennes telle que l'université ouverte AlQuds. (L'université Ouverte AlQuds, (www.qou.edu) est l'université Palestinienne la plus importante en nombre d'étudiants (57132 étudiants au premier semestre de l'année universitaire 2006/2007), et la seule université de Formation Ouverte et à Distance dans la région.

La formation ouverte est considérée comme un des piliers les plus importants dans la formation des élites dans les nouvelles sociétés. Elle contribue efficacement au développement des compétences humaines et à l'évolution sociale d'un très grand nombre de palestiniens dont les conditions de travail ne leur permettent pas de suivre le système éducatif traditionnel et de poursuivre leurs études universitaires. La formation ouverte est la réponse, Le nombre des apprenants de l'université ouverte Al-Quds a d'ailleurs plus que doublé entre 2000 et 2005 en passant de 20000 à 54000.

La problématique s'articule autour de quatre axes principaux :

1. Le taux de participation de l'université ouverte Al-Quds en tant que système de formation ouverte dans la formation des élites.
2. La nature de cette participation et l'étendue de son influence sur la vie sociale, économique et politique en Palestine.
3. Le rôle de l'université ouverte Al-Quds dans le développement des individus afin de rejoindre les élites.
4. Les moyens à suivre pour renforcer ce rôle et l'activer.

Cette recherche sera basée sur l'analyse des études quantitatives et qualitatives dont les outils sont:

1. Recensement des données statistiques sur la structure des apprenants et diplômés de l'université ouverte Al-Quds selon des critères de sexe, tranches d'âge et catégories socioprofessionnelles.
2. Réalisation d'une enquête auprès d'un échantillon de diplômés pour connaître leur(s) fonction(s) et niveaux de responsabilité, et leurs opinions sur les acquis académiques et de savoir qu'ils ont obtenu au cours de leur parcours universitaires à l'université ouverte Al-Quds.
3. Réalisation d'une enquête au près d'un échantillon de structures ayant accueilli les diplômés de l'université ouverte Al-Quds.
4. Réalisation d'une étude comparative basée sur l'analyse du système éducatif actuel de l'université ouverte Al-Quds et d'autres universités.
5. Réalisation des entretiens avec différents départements académiques et administratifs de l'université ouverte Al-Quds et des institutions concernés en vue de déterminer les obstacles et les besoins nécessaires pour porter le rôle de l'université dans sa participation dans la formation de cette nouvelle élite.
6. Consultation des études de recherche déjà réalisées dans ce domaine.

LARGOTEC'INFOS

Mars 2007, n°1

Coordination : Dominique Glaymann (glaymann@univ-paris12.fr)

Mise en pages : Marie-Odile Rosier (rosier@univ-paris12.fr)

Mise en ligne : Christophe Carrière (carrière@univ-paris12.fr)

Prochain n° de **LARGOTEC'INFOS** en juin 2007.

Vous trouverez d'autres informations sur le Largotec sur le site de l'Université Paris XII à l'adresse suivante : **<http://www.univ-paris12.fr/largotec/>**